



LA LETTRE

L'UNSA Défense, faites la différence !

UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS
01 42 22 37 02



Numéro 57
DECEMBRE 2024

federation@unsa-defense.org portail-unsa.intradef.gouv.fr www.unsa-defense.org [@UnsaDefense](https://twitter.com/UnsaDefense) [UNSADefense](https://www.facebook.com/UNSADefense) [Unsa defense diffusion](https://www.youtube.com/channel/UC...)

EDITO

CHERES ADHERENTES, CHERS ADHERENTS, CHER(E)S COLLEGUES

L'attachement indéfectible de l'UNSA au respect de la laïcité n'est pas discutable... Une valeur intrinsèque à notre organisation. Pour être certain que chacune et chacun a bien compris ce principe de notre vivre ensemble, même le ministère des Armées prévoit une formation ad hoc en 2025 pour tous... pour tous les personnels... civils seulement. De là à en conclure que les personnels militaires auraient une laïcité native les exemptant de cette « formalité », il n'y a qu'un pas que l'UNSA ne franchira pas.

Nous voilà rendus, déjà, en décembre 2024, et pour répondre davantage à la tradition qu'à tout réflexe religieux, il nous faut nous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année quand bien même vous lirez cette lettre à quelques semaines de l'échéance.

Nous, « perso », nous n'avons rien de spécial à confesser, si ce n'est une colère grandissante vis-à-vis d'un gouvernement dont la seule commande de Noël, la Loi de Finances 2025, démontre l'entretien d'une permanence ancrée d'une détestation des agents publics... le fonctionnaire bashing tourne à plein régime. Pas certain que l'ancestral vieil homme barbu, courageux certes mais ne travaillant néanmoins qu'un jour par an, faut-il le rappeler, ait vocation à transporter dans sa hotte autant de haine envers les agents publics. Voilà que la Suisse, après avoir attribué l'asile économique à notre ancien ministre de l'économie, inaugure un confessionnal d'un nouveau genre, qui, moyennant de « *Accepter les cookies et fermer* » vous permettra d'expier vos péchés directement à l'hologramme du Christ. Faites vos confidences après le bip s'il vous plaît. Vous connaissiez le « *Deus EXmachina* », bienvenus chez le « *Deus INmachina* ».

Ce député confiera-t-il son amendement au projet de loi de finances, de réduire la TVA sur les croquettes pour chiens de 20% à 5,5% et s'être vu applaudi par les propriétaires de meutes de chasse à courre, pratique prolétaire par excellence, voyant dans cet élan généreux, une économie substantielle qu'ils n'espéraient pas venir de cette partie de l'hémicycle ? A quand la 1/2 part fiscale pour votre lapin nain ? Cette députée confiera-t-elle respecter ses propres engagements « *d'inéligibilité à vie pour 1 centime pris dans les caisses de l'état* », elle qui vient de se faire attraper la main entière dans le pot de confiture. Chacun sa croix...

Allez, que cela ne vous empêche pas d'aimer celles et ceux qui vous le rendent bien et de passer de belles fêtes de fin d'année. **Eloignez-vous un peu de tout... paraît que ça rapproche de l'essentiel.** Rendez-vous en 2025. Merci de votre fidélité aux infos UNSA.

Laurent TINTIGNAC - Secrétaire général de l'UNSA-Défense

A lors docteur, c'est grave ?

« Il va falloir être fort. Vous allez prendre 3 jours de carence ! »

N'en jetez plus !!! La constitution française a permis la nomination d'un nouveau gouvernement après l'épisode chaotique de la dissolution et le lamentable spectacle donné aux citoyens par l'ensemble des groupes politiques au sortir des élections législatives. Les égos des uns confrontés aux caprices des autres, l'aveuglement d'un président de la République au changement attendu par le résultat des urnes, ont produit les effets que nous subissons aujourd'hui.

Pour autant, ce gouvernement n'a, pour l'UNSA, aucune légitimité, aucun droit à faire des agents publics les boucs émissaires des errements d'une politique budgétaire dont ils ne sont en rien responsables ni fautifs.

Le premier Ministre, issu d'une formation politique sortie des urnes à 4%, décide de « se faire du fonctionnaire », fait un bras d'honneur à tous ces travaux conduits dans la concertation, de tous les ministères, afin de restaurer l'attractivité et la fidélisation de la Fonction Publique.

Car OUI, il est un fait que la fonction publique a perdu de son attractivité. Faut-il meilleure démonstration que la diminution de 65% en 10 ans du nombre de candidats aux divers concours d'entrée ? Faut-il comptabiliser le nombre exponentiel des démissions ? Faut-il rappeler que 46% de ces agents sont de catégorie C, celle dont les grilles de rémunérations débutent au SMIC et encore grâce à une généreuse différentielle de 6 centimes d'€ par mois, pour au moins atteindre ce minimum légal de traitement ?

▶ La GIPA, garantie individuelle de pouvoir d'achat, permettait de rattraper pour partie une perte de pouvoir d'achat cumulée sur 4 années, pour cause d'inflation. **Le gouvernement supprime la GIPA pour 2024 et 2025.**

▶ 80% des salariés du privé voient leurs jours de carence pris en charge par l'employeur, principalement ceux de la Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD), principaux concurrents industriels du ministère des Armées sur les fonctions et métiers stratégiques pour la sécurité de la nation. **Le gouvernement rajoute 2 jours de carence supplémentaires aux agents publics et prévoit l'ajout d'une nouvelle journée dite de « Solidarité ».**

▶ Le nombre moyen de jours d'arrêt de travail par salarié serait, selon les chiffres du premier Ministre, de 12 jours par an. Ce nombre au ministère des Armées est de 6 jours par an. **Le gouvernement rajoute de la difficulté salariale à la maladie en prévoyant une diminution de 100% à 90% de la rémunération en arrêt maladie, dès le 1^{er} jour.**

▶ L'inflation a depuis longtemps ratatiné les grilles salariales de la Fonction Publique, à tel point que chaque augmentation du SMIC (le salaire minimal en France faut-il le rappeler) fait passer les premiers échelons des agents des catégories C et B en-dessous de ce minimum de traitement. **Le gouvernement gèle une nouvelle fois le point d'indice, base de référence des rémunérations de la Fonction Publique, pour l'année 2025.**

▶ Quant aux mesures dites catégorielles pour 2025, présentées à la suite du projet de loi de finances pour les Armées en 2025, année 2 de la Loi de Programmation Militaire 2024-2030, il y a fort à craindre qu'elles ne se limitent qu'à peu de chagrin et loin, voire très loin de la présentation faite il y a à peine quelques semaines. Le gouvernement n'en a cure, se fout des difficultés de recrutements et de maintien des compétences du ministère des Armées, face au risque majeur de décrochage technologique dans le contexte géostratégique et instable du moment, moment appelé à durer, il y a hélas fort à craindre. **A quoi sert donc la Commission de la Défense à l'Assemblée Nationale, auprès de laquelle ont été auditionnées les fédérations syndicales le 24 octobre dernier, si les député-es de cette commission ne servent pas à défendre ces évidences que tous, organisations syndicales comme autorités ministérielles, n'ont de cesse de rappeler ?**



**Tou-tes mobilisé-es
le 5 décembre POUR :**

Notre santé • Nos droits
Notre pouvoir d'achat



**Les organisations syndicales
UNSA, CGT, CFDT, FSU,
Solidaires, CFE-CGC et FA-FP
appellent les agents de la
Fonction publique à une
journée d'action, de
rassemblements, de
manifestations et de grève
sur l'ensemble du territoire
le jeudi 5 décembre 2024.**

**Pouvoir d'achat, santé : quand l'État
précarise ses propres agents !**

Tou-tes mobilisé-es le 5 décembre



Tout le monde a droit à l'UNSA

Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

L'UNSA Défense met un point d'honneur à l'accompagnement des agents en situation de handicap, ainsi qu'à l'application du Plan Handicap au sein du ministère des Armées. **80% des handicaps sont invisibles et 85% d'entre eux surviennent au cours de notre vie.** L'ensemble de vos référents UNSA Défense est fidèle aux principes et valeurs de l'UNSA en matière de reconnaissance et de soutien de toutes les situations visibles ou invisibles au sein du ministère. Pour cela, nous appuyons notre permanence sur ces sujets par le soutien de nos 2 référents nationaux pour améliorer ce plan et les conditions de vie au travail de ces agents, que ce soit en termes d'accessibilité, de reconnaissance, d'aménagements, d'intégration... **Bouchra Yaâgoubi et Xavier Garrigues sont vos points de contact et de connaissance sur l'ensemble des sujets relatifs au handicap et à l'inclusion.**

N'hésitez pas à prendre contact avec Bouchra et Xavier pour toutes questions.



Quand vos jours sont nos nuits

L'UNSA au contact des agents en Polynésie

La fédération UNSA Défense, représentée par Laurent Tintignac, secrétaire général, et Bruno Normand, secrétaire général de l'Île de France et Outre-Mer, s'est rendue en Polynésie pour rencontrer et informer les personnels civils, qu'ils soient mutés comme de droit local.

Il nous revient en priorité de remercier tous les agents pour leur formidable accueil et leur attention permanente à notre séjour. Quel plaisir pour vos représentants que ces quelques jours auprès d'agents, éloignés de la métropole mais dont la gentillesse comme l'engagement professionnel, sont remarquables et visibles. Un décalage horaire ne facilitant pas la liaison avec la métropole (**Vos jours nos nuits, nos nuits vos jours**), les travaux n'en sont pas moins conduits avec efficacité et grande compétence, sous la même efficacité permanente des services RH, comme de la bienveillance constatée du commandement local que vos délégués ont rencontré.

Prenant le temps et le soin de notre accueil, **vos délégués ont été reçus par l'ensemble des autorités locales** dont bien sûr l'Amiral, commandant le « **COMSUP** », Commandement Supérieur des Forces Armées en Polynésie Française, représentant le MinArm en zone Pacifique. Nous avons ainsi pu échanger sur le quotidien des agents, des activités, des difficultés, des attentes des agents, auprès de la Direction du Commissariat Outre-Mer (**DICOM**), de la Direction de l'Infrastructure (**DID**), celle de la **DIRISI**, du Régiment du Service Militaire Adpaté (**RSMA**), du Détachement Air 190 (**DA190**), du Régiment d'Infanterie de Marine du Pacifique-Polynésie (**RIMAP**), du Groupement Aéronautique Militaire (**GAM**), de la **Marine** et du Service de Soutien de la Flotte (**SSF**).

Une réunion spéciale « **Protection Sociale Complémentaire – PSC** » a permis aux agents de prendre la mesure de cet accord les concernant toutes et tous, y compris les Personnels Civils de Droit Local (PCDL) dans des conditions adaptées et dans l'attente de l'article 59 du PLF 2025. Laurent et Bruno sont allés à la rencontre de chaque personnel, au sein de toutes les structures et ont pu répondre au mieux de leurs connaissances, à toutes les questions et inquiétudes portées. A chaque fois, nous devons insister sur l'extrême amabilité de notre accueil partout où nous sommes passés, ces rencontres resteront dans notre livre UNSA et nous écrivons un nouveau chapitre... à la demande générale nous reviendrons.



L'UNSA Défense a profité de ce déplacement pour rencontrer les représentants de l'UNSA Polynésie 987. Quelle belle rencontre nous avons fait avec Diana et Temarama, de l'UNSA Education, tant l'engagement UNSA leur colle à la peau, ne ménageant aucun effort, tant dans la représentation UNSA en terres australes que leur participation aux instances UNSA en métropole... au plaisir de vous y retrouver les amis.



Nous ne terminerons ce petit mot sans remercier... Denis, Steeve, Magalie, Axelle, Alexandre, Marie, Fred, Willy, Véronique, Mathilde... pour leur accueil dès le 1er jour, leur disponibilité permanente. Une empreinte rétinienne « spéciale » pour ces jeunes femmes et jeunes adultes pris en charge par le RSMA, issus de contextes scolaire, familial, social, difficiles et dont la volonté d'apprendre impose le respect, tous ces volontaires auxquels nous souhaitons le plus grand bonheur de vie.

Enfin, ce séjour n'aurait pas eu la même saveur sans l'organisation millimétrée, sans la participation à toutes les réunions, sans la gentillesse, l'humour, l'humanité... et sa résilience à nous supporter... de Patrick. **Mille fois merci à Patrick BALDI, notre et votre délégué UNSA Défense en Polynésie Française...** malgré de goûts musicaux de « chanteurs morts » assez discutables... à revoir absolument 😊. **Tu es formidable Patrick !!!**



Votre actu du mois

Recrutements ouvriers 2025

Par arrêté du 13 novembre 2024, le ministère des Armées fixe à 350 les recrutements d'ouvriers de l'État pour l'année 2025.

Pour l'UNSA, la mise en perspective de ces recrutements constate une érosion continue de cette population au sein du ministère du fait que le double d'agents est appelé à partir en retraite sur la même période. **Par ailleurs, l'UNSA entend que les travaux conduits avec la DRHMD sur l'amélioration des conditions de recrutements, la révision de la circulaire relative aux formations qualifiantes, la reprise d'ancienneté depuis 2021, comme la dotation d'un nouveau contingent d'avancements en groupe 7, trouvent leur traduction dès 2025.** Vos référents UNSA, Sandra Vasconcelos, Stéphane Simon, Cédric Gueirard siègent pour vous et rappellent ces exigences.

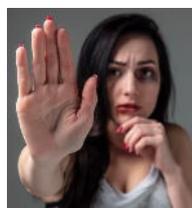
Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes. L'UNSA mobilisée au quotidien.

À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, l'UNSA a appelé ses militantes et militants à participer aux manifestations organisées partout en France le samedi 23 novembre.

Cette année, toutes les organisations syndicales (UNSA, CFTD, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, Solidaires, FSU) ont souhaité porter ensemble des revendications communes pour exiger des actes, des moyens et une politique ambitieuse de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et notamment au travail.

L'UNSA s'engage aussi au quotidien, notamment en organisant formations et temps de sensibilisation.

Elle milite pour une tolérance zéro à l'égard de la violence et du harcèlement dans toutes ses structures, dans les entreprises et dans la société.



La violence contre les femmes est une violation des droits humains. Elle résulte d'une discrimination ainsi que de la persistance d'inégalités entre hommes et femmes. La violence contre les femmes et les filles n'est pas inéluctable et sa prévention est non seulement possible mais essentielle. Cela passe par un déploiement de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Car dans cette éducation, il est question d'égalité entre les genres et de responsabilité des personnes.

L'UNSA Défense rappelle à la DRHMD la réalité des agents de catégorie C

La Commission Administrative Paritaire des agents de catégorie C s'est déroulée le 7 novembre.

Cette CAP/C a permis à l'UNSA de rappeler son engagement à représenter, informer et défendre ces populations d'Adjoints Administratifs (AA), d'Agents Techniques (ATMD) et agents paramédicaux, agents dont chacun sait la faiblesse des grilles indiciaires.

● L'UNSA s'engage résolument dans les textes ministériels, comme dans le cadre de sa charte de valeurs, à tout mettre en œuvre dans cette lutte incessante contre les violences à caractère sexuel et sexiste, ne tolère aucun de ces comportements anormaux et inexcusables, se mobilise pour prévenir, protéger et accompagner les agents victimes et/ou témoins d'actes de VSS.

● L'UNSA Défense revendique une revalorisation de l'IFSE pour tous les agents administratifs et pas seulement ceux des filières RH, Achats et Finances (comme en 2024). Par ailleurs, ni les montants de l'IFSE, ni la réalité des grilles indiciaires ne peuvent répondre à la paupérisation rampante de cette population, dont la fidélité et l'exemplarité restent des marqueurs du MinArm.

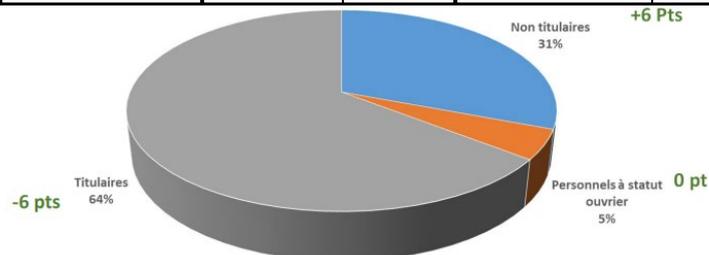
● La revalorisation du SMIC au 1^{er} novembre 2024 passe le salaire minimum à 1802,25€ brut mensuels et encore une fois, ce sont les agents de catégorie C qui sont rattrapés par cette réalité. L'UNSA ne peut que s'insurger d'une indemnité différentielle indigente et humiliante de 6 centimes d'€ par mois afin de compenser cette hausse du SMIC sur les grilles des agents de catégorie C ?

L'UNSA, le syndicat pour tous...



Focus télétravail au MinArm

Statut	Effectifs		Télétravailleurs	
	Nombre	%	Nombre	%
Titulaires	32 566	61%	11 834	36%
Contractuels	11 703	22%	5 667	48%
Ouvriers	9 323	17%	870	9%



Nous voilà donc rendus en cette fin d'année 2024 et l'UNSA Défense a eu le plaisir de vous livrer cette lettre d'info de votre fédération chaque mois. Une année 2024 chargée comme habituellement et remplie de contacts très réguliers avec les agents, les adhérent-es, les délégué-es, les militant-es sur le terrain, là où se passe la vraie vie de chacune et chacun d'entre vous. Soyez remercié-es de toute votre bienveillance et de votre accueil à chaque fois.

Dans quelques jours, il sera temps de faire une petite pause hivernale, de prendre le temps de dire à celles et ceux qui vous aiment, que vous les aimez aussi, tant le quotidien fait parfois oublier cet essentiel. Le secrétariat général UNSA Défense vous invite à profiter de ces moments et de passer toutes et tous de belles fêtes de fin d'année.

